

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-235 du 31 Août 1995

chargeant Monsieur Robert TAGNON,
Ministre du Plan et de la Restructuration
Economique de l'intérim de Monsieur
Paul DOSSOU Ministre des Finances pour
compter du 22 Août 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation
des résultats définitifs du deuxième tour des élections prési-
dentielle du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N 95-183 du 23 Juin 1995 portant composition du
Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 22 Août 1995, Monsieur Robert TAGNON,
Ministre du Plan et de la Restructuration Economique est chargé de
l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de Monsieur
Paul DOSSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 31 Août 1995

pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat,
chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale et de la Défense Natio-
nale,



Désiré MIEYPA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 CC 2 ME-DN 4 MF-MPRE 4
AUTRES MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-